

## **Face aux violences sexistes et sexuelles : l'Union syndicale Solidaires exige la loi-cadre intégrale et refuse les leurrex sécuritaires de l'extrême droite**

Le meurtre de la jeune Lyannah et les vagues de révélations qui entourent l'affaire Bruel viennent s'ajouter à la trop longue liste des violences sexistes et sexuelles, mettant en lumière le traitement structurellement défailant de ces crimes. Les violences sexistes et sexuelles sont massives, systémiques et structurelles. Qu'elles concernent les femmes ou les enfants, ce sont les mêmes mécaniques à l'œuvre.

Chaque année, plus de 160 000 enfants et 325 000 femmes en sont victimes en France. Pourtant, la réponse politique, policière et judiciaire est bien en deçà de ce qu'elle devrait être. Face aux accueils défailants dans les commissariats, aux failles des enquêtes et aux manquements de la justice, la France a d'ailleurs déjà été condamnée à plusieurs reprises devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH).

En tant que syndicat féministe, l'Union syndicale Solidaires, membre de la Coalition pour une loi-cadre intégrale contre les violences sexuelles, affirme qu'aucune mesurette parcellaire ne suffira. Il faut un véritable changement de société. Nous exigeons l'adoption immédiate et le financement global des 140 recommandations portées par notre coalition.

### **Contre les violences sexistes et sexuelles, des moyens et des droits**

Aujourd'hui, le parcours des victimes est complètement bloqué par le manque de moyens, mais surtout par une culture policière et judiciaire encore profondément patriarcale. Les grilles de lecture sexistes, la mauvaise prise en charge des plaintes et la minimisation des faits par les institutions expliquent pourquoi le taux de classement sans suite atteint le niveau faramineux de 94 % pour les plaintes pour viol. Au-delà du viol, les budgets de l'Etat restent dérisoires face à l'ampleur des violences sexistes et sexuelles et paralysent l'ensemble de la lutte contre les violences de genre. L'Union syndicale Solidaires exige qu'un budget conséquent soit immédiatement débloqué pour renforcer la justice et créer des tribunaux spécialisés.

Le monde du travail doit également cesser d'être un angle mort. Parce que les violences sexistes et sexuelles traversent aussi le monde professionnel, nous exigeons des droits concrets et les moyens pour les faire respecter.

### **Contre les discours de l'extrême droite**

Face à l'émotion et à la colère légitime qui traverse la société, l'extrême droite tente une fois de plus de faire son beurre politique en agitant ses vieux démons populistes. L'extrême droite feint de s'attaquer aux agresseurs après coup pour mieux masquer son refus de détruire les structures de la domination patriarcale.

C'est une hypocrisie totale : ce sont les mêmes qui combattent l'éducation au consentement à l'école et qui votent systématiquement contre les budgets de l'Aide Sociale à l'Enfance, du travail social et des associations féministes de terrain.

## **La loi intégrale : un projet de société global**

La loi-cadre intégrale ne relève pas de la surenchère sécuritaire, elle porte un changement profond de société :

- **Éduquer et prévenir** : Rendre enfin effectives au moins 3 séances annuelles d'EVARS (Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle) dès le plus jeune âge et de la maternelle au lycée.
- **Former** : Rendre obligatoire la formation aux violences sexistes et sexuelles pour l'ensemble des professionnels de l'éducation, de la santé, de la justice et du monde du travail afin que chacun·e soit capable de repérer et réagir.
- **Réparer** : Assurer le financement et le soutien pérenne des associations féministes et des structures de terrain spécialisées pour garantir l'écoute, l'accompagnement et l'hébergement d'urgence, et prendre en charge à 100 % les soins liés aux psychotraumatismes.
- **Protéger et agir** : Mettre en place des mesures fermes contre la pédocriminalité, instaurer un socle minimal d'actes d'enquête obligatoires et rapides pour briser l'impunité, et instaurer une justice réellement spécialisée.
- **Garantir des droits professionnels** : Instaurer un droit à 20 jours de congés rémunérés et sans justificatif pour permettre aux victimes de réaliser les démarches d'urgence (soins, justice, déménagement, recherche de logement).
- **Financer** : Allouer les 2,6 milliards d'euros globaux nécessaires à l'éradication des violences.

**L'Union syndicale Solidaires appelle à rejoindre massivement les rassemblements de la Coalition féministe et enfantiste tous les lundi à 19h devant les tribunaux partout en France, et à Paris Place Vendôme.**

**Le combat contre le patriarcat se mène partout : dans la rue, dans les tribunaux et dans nos entreprises. Signons la pétition, exigeons les 2,6 milliards d'euros globaux nécessaires et imposons la loi intégrale !**

[www.loi-integrale.fr](http://www.loi-integrale.fr)

**La loi intégrale doit advenir, maintenant !**

*Paris, le 15 juin 2026*

**solidaires.org — presse@solidaires.org**